



N°67 - Janvier 2024

L'actu St Fé

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

LE MOT DU MAIRE :

Comme tous les ans à pareille époque, je vous présente en mon nom, celui des élus et du personnel communal, nos vœux les plus sincères. Que cette année vous soit douce et sereine.

Vous trouverez dans ces pages les réalisations 2023 ainsi que les projets 2024.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants qui semblent toujours aussi attirés par notre belle commune.

Nous avons cependant une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quitté au cours de cette année et tout dernièrement Madame VALENTIN, Maire de 1989 à 2008.

Avec mon dévouement.

Votre maire,
Daniel FORESTIER

« Chaque journée qui commence est une page vierge.

Nous avons cette incroyable liberté d'écrire chaque matin ce que nous voulons.

Il n'appartient qu'à nous de décider de réussir cette journée quels que soient nos contraintes, nos difficultés, nos soucis. »

Catherine RAMBERT

INFORMATIONS MAIRIE

Habitants de la commune, résidents secondaires, vacanciers, amis de St-Ferréol, tout au long de l'année, retrouvez les infos et les actualités sur le site Internet

www.saint-ferreol-des-cotes.fr

Heures d'Ouverture de la Mairie au Public

Lundi de 10h à 12h,
Mardi de 14h30 à 18h30
Jeudi de 14h30 à 16h30
Vendredi de 14h30 à 16h30

Contactez la mairie pour prendre
rendez-vous avec
monsieur le Maire

Vous pouvez nous contacter par
e-mail à l'adresse suivante :
**saint-ferreol-des-cotes.mairie
@orange.fr**
ou au numéro de téléphone
04 73 82 43 29

En cas d'urgence pour téléphoner
à monsieur le maire :
Daniel FORESTIER
06 74 34 37 84

ou aux adjoints :

Guy DUCOING : 04 73 82 28 36
Anne GROS : 04 73 82 30 56
Thierry REINHART : 04 73 82 69 73
Bernard ROCHER : 06 66 79 59 56

Vous avez certainement rencontré le nouvel agent municipal, Antony, à qui nous avons proposé un contrat à durée déterminée du 18 septembre 2023 au 17 juin 2024 pour seconder l'agent municipal.

ST-FERRÉOL-DES-CÔTES / N°67

Directeur de la publication : Daniel FORESTIER

Photographie couverture : Michel Sauvadet

Dépôt légal : janvier 2024 | *Tirage* : 380 exemplaires

Impression et conception graphique :
Imprimerie Chambrial/Cavanat - Billom

ÉTAT CIVIL

1^{er} janvier 2023 au 31 janvier 2024

- **MARIAGES (7)**
- **NAISSANCES (4)**
- **DÉCÈS (12)**

PICHOIR Denise, Aubignat, le 1^{er} janvier 2023

BORDEL Huguette, Chartoire, le 7 février 2023

LACHAL Jean, Puvic, le 5 avril 2023

ALLIGIER Marinette née BOUCHE, Pradailles, le 6 avril 2023

JOUBERT Jean, Chelles, le 14 avril 2023

DUMEIL Annie, Aubignat, le 30 avril 2023

BONNEFOY Jeanne, Raymonde, Le Marais, le 25 août 2023

DEBITON Lucienne, Chassagnolles, le 2 octobre 2023

GRAS Noël, Menassaire, le 29 octobre 2023

CONVERT Marcelle, Puvic, le 24 janvier 2024

PINET Jean-Claude, Le Bourg, le 25 janvier 2024

VALENTIN Andrée, le Bourg, le 29 janvier 2024



AMBERTLOC

LOCATION D'OUTILLAGES
POUR LE BATIMENT,
TRAVAUX PUBLICS,
ESPACES VERTS...

04 73 72 32 38
ambertloc@orange.fr

13 route du Puy - ZA d'Aubignat
63600 St-Ferreol-des-Côtes



NÉCROLOGIE

Andrée VALENTIN, née CHAUVIN (1935-2024)

Originaire de la Drôme, elle a été affectée à l'école normale de Clermont-Ferrand où elle a connu Claude qu'elle a épousé en 1954.

Cette même année, ils ont été nommés au poste d'instituteurs à l'école de Saint-Ferréol-des-Côtes où ils sont arrivés en scooter. Elle avait en charge une classe multi-niveaux de la maternelle au cours préparatoire. C'est ensuite à l'école maternelle d'Ambert qu'elle a enseigné et dont elle a pris la direction. Il ne passait pas un jour, tout au long de sa vie, sans qu'elle rencontre des ancien(ne)s élèves, toujours reconnaissant(e)s.

Grande défenseuse de l'école publique et laïque, elle a été décorée des palmes académiques.

Elle a exercé 3 mandats de Maire à St-Ferréol-des-Côtes de 1989 à 2008 et était Maire Honoraire depuis. Elle était également engagée à la communauté de communes du pays d'Ambert. L'ordre du mérite lui a été décerné.

Côté sportif, bénévole et pratiquante au sein des clubs de pétanque et de tennis de table, le boulodrome de St-Ferréol et la salle de tennis de table d'Ambert portent le nom « Valentin », en témoignage de son engagement dans leur réalisation. Ceci, ajouté à ses multiples participations aux championnats de France de tennis de table, lui a valu la médaille Jeunesse et Sports.

La « dame au chapeau », comme elle était surnommée, était une grandeoureuse des fleurs et des plantes. Les témoignages reçus la décrivent comme une femme humaine, généreuse et lumineuse.

L'AMPHORE
*Cave à vins
Epicerie fine
Torréfaction de café
Thé*
7, boulevard Sully - 63600 AMBERT
Tél. 04 73 82 62 76

MALCUS DIDIER
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

ST-MARTIN-DES-OLMES 63600

Tél. **04 73 82 46 70**
Port. **06 75 93 78 14**
malcus-didier@hotmail.fr



BUDGET 2023

• VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES

Le Conseil décide de ne pas augmenter les taux.

Taxe foncière bâti : 29,68%

Taxe foncière non bâti : 47,60%

• SALLE DES FÊTES : MAINTIEN DES TARIFS POUR 2024

- * **Particuliers de la Commune** : 140 € + 100 € si chauffage
- * **Associations de la Commune** : Gratuit ou 100 € si chauffage
- * **Association Comité des fêtes** : Gratuit
- * **Particuliers extérieurs à la commune** : 250 € + 100 € si chauffage
- * **Associations hors commune** : 250 € + 100 € si chauffage
- * **Entreprises et Sociétés** : 400 € + 100 € si chauffage

• LE 7 AVRIL 2023, LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LES BUDGETS PRIMITIFS À L'UNANIMITÉ

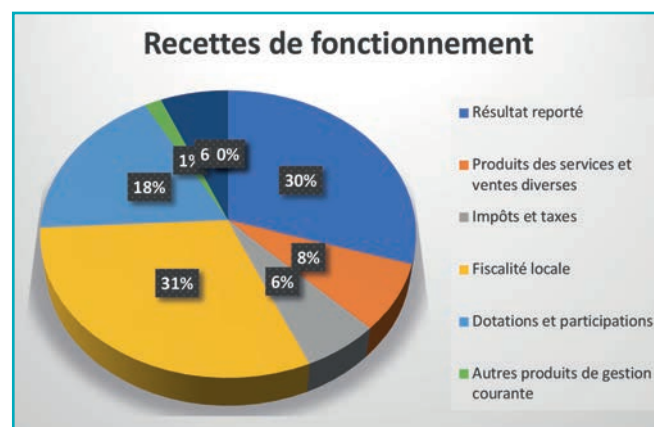
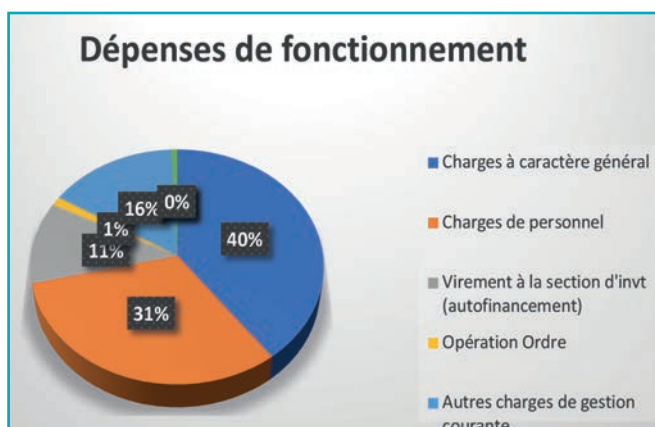
Le **BUDGET PRINCIPAL** s'équilibre en dépenses et recettes de **fonctionnement** à **552 015,76 €** et en investissement à **265 927,17 €**.





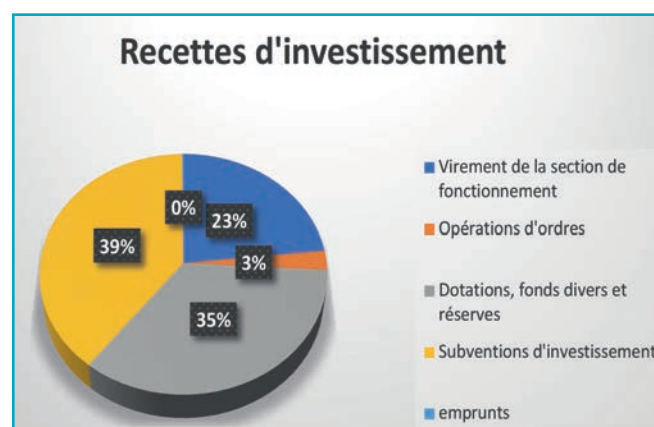
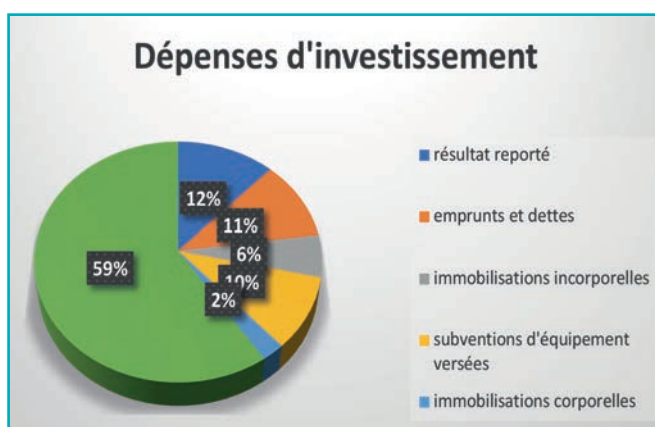
Les dépenses de fonctionnement sont consacrées principalement à l'entretien des équipements communaux, aux charges de gestion et à la rémunération du personnel.

Les Recettes de fonctionnement proviennent des impôts locaux (taxes d'habitation, taxes foncières bâti et non bâti), des dotations de l'État.



La section d'investissement retrace pour l'année les gros travaux qui ont été prévus et le remboursement de la dette en capital.

Ces dépenses d'investissement sont financées par le FCTVA, les Taxes d'Aménagement, les subventions (Département...), les emprunts et l'autofinancement.





BUDGET 2023

**Le BUDGET ASSAINISSEMENT s'élève à 49 521,86 € en fonctionnement
et à 96 669,43 € en investissement.**

**Le BUDGET EAU s'élève à 115 138,36 € en fonctionnement
et à 84 187,37 € en investissement.**

Tarifs au 01/01/2024

Pour le budget « eau » :

- abonnement.....50,00 € HT
- de 0 à 204 m³, prix du m³ :1,15 € HT
- au-delà de 204 m³, prix du m³ :1,05 € HT

Pour le budget « assainissement » :

- abonnement.....25,00 € HT
- de 0 à 204 m³, prix du m³ assainissement :1,45 € HT
- au-delà de 204 m³, prix du m³ assainissement :1,35 € HT

Tarifs applicables au 01/01/2024

- Heure normale :35 € HT
- Heure de mini pelle :65 € HT
- Fermeture d'un branchement15 € HT
- Ouverture d'un branchement15 € HT
- Dépose d'un compteur30 € HT
- Redevance de raccordement à l'eau.....170 € HT
- Redevance de raccordement à l'assainissement370 € HT
- Contrôle assainissement75 € HT
- Taux de TVA applicable en cours

Coup de main
ENSEMBLE pour l'emploi
Service aux particuliers, aux collectivités & aux associations

29 BOULEVARD HENRI IV, 63600 AMBERT
04 73 82 26 10
coupdemain.63@wanadoo.fr - coup-de-main.fr

PEUGEOT AMBERT
Garage BORDEL

Vente VN/VO - Mécanique - Carrosserie - Pare brise - Dépannage 24/24h
29 bis route du Puy - 63600 AMBERT - tél. 04 73 82 03 91



Éclairage public

La rénovation en LED est terminée. Il reste quelques réglages à réaliser dans certains villages.

Le Conseil Municipal a également voté un arrêté relatif aux horaires d'éclairage public : Sur la commune de St-Ferréol-des-Côtes l'éclairage public sera abaissé de 30% de 18h à 20h, de 70% de 20h à 23h, éteint de 23h à 5h et abaissé de 50% de 5h à 8h, tous les jours.

Cette mesure est permanente.

Depuis la mise en place de ces mesures, nous constatons déjà une forte diminution de la consommation et donc des dépenses.

Eau

Nous avons confié en 2023 au bureau d'étude SOCAMA ingénierie, l'établissement d'une étude diagnostique de notre système d'alimentation en eau potable dont l'objectif est de parfaire la connaissance du patrimoine, d'améliorer la qualité du service et de se mettre en conformité avec le décret 2012-97 du 27 janvier 2012. Ce diagnostic débouchera sur l'établissement d'un programme pluriannuel de travaux visant à optimiser les services et restaurer les ouvrages de production et de distribution.

Les conclusions seront connues au cours de l'année 2024.

Coût de l'étude : 37 151 € HT (subvention 70% Agence de l'eau et 10% du Conseil départemental).

Au vu des années de sécheresse, notre ressource en eau reste limitée.

Nous avons constaté cette année une baisse de la consommation globale. Continuons sur cette lancée !

L'eau est un bien précieux : soyons responsables et utilisons la avec parcimonie.

Travaux au boulodrome



Les travaux de réfection du boulodrome ont été réalisés : Réception des travaux 4 avril 2023.



Appartement rez-de-chaussée de la mairie

Tous les travaux de rénovation énergétique ont été réalisés et l'appartement est loué depuis juin 2023.



RÉALISATIONS 2023

Démolition du mur de séparation de la cour de la mairie et du bâtiment annexe

Suite à un accrochage non déclaré, nous avons pris la décision de démolir le mur plutôt que de le réparer.

Les travaux ont été réalisés avec brio par les employés communaux.



PROJETS 2024

Cimetière

Le conseil municipal a confié au bureau d'étude SOCAMA, l'étude d'aménagement du cimetière pour la somme de 11 717 € HT, étude qui sera réalisée en 2024 pour des travaux en 2025.

Salle des fêtes

Nous avons prévu de procéder à la réfection de la toiture qui montrait des signes d'infiltration.

Voirie

Comme chaque année nous continuerons à entretenir nos voiries communales.

Eau

Suite à l'étude diagnostique, quelques actions seront réalisées au cours de l'année entre autres l'installation de nouveaux compteurs ou débitmètres nécessaires à la détection de fuites.

Voirie 2023

Les travaux de voirie prévus impasse du bac, impasse de la ferme, Chantaduc, Impasse des Plas à Chantaduc, La Ribeyre, Puvic, Impasse de Puvic, Impasse de la Guelle, ont été réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2023 par l'entreprise EUROVIA : coût des travaux 54 882 € HT. Subvention DETR (État) 4 056 € et Département 21 952 €.

Quartier du Haut d'Aubignat

Le projet de sécurisation du Haut d'Aubignat a été réalisé. Il consistait en l'aménagement du carrefour de la voie communale avec la route départementale 106 afin d'obliger les usagers à ne plus emprunter la voie communale dans le sens descendant et d'éviter ainsi la sortie avec la RD 56, carrefour dangereux par le manque de visibilité d'une part et de limiter la circulation sur la voie communale empruntée comme coursière par de nombreux usagers d'autre part.

Coût 2 604 €. Subvention au titre des amendes de police 2 453,50 €.



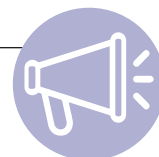
URBANISME

Pour toute question d'urbanisme consulter le site internet du service public :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Vous pouvez directement déposer vos demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, certificats d'urbanismes) sur le guichet unique à l'adresse suivante :

urbanisme.puy-de-dome.fr/guichet-unique



JOURNÉE DES CHEMINS

Cette année, par 2 fois, nous avons déplacé et annulé cette journée, aux vues des prévisions météorologiques. Journée qui aurait pu avoir lieu finalement car le temps a été clément chaque matin.

Pour 2024, nous vous donnons rendez-vous **le samedi 9 mars à 8h30 à la salle des fêtes**, armés de sécateurs, cisailles, tronçonneuses... Nous terminerons la matinée par un pique-nique offert par la

municipalité. Merci de vous inscrire à la mairie avant le 5 mars 2024.

Par ailleurs profitons-en pour remercier tous les usagers (habitants, paysans, exploitants, randonneurs...) qui chaque année, de manière spontanée, entretiennent nos chemins.

Merci donc à vous toutes et tous pour la préservation de ceux-ci.

Christine TERME

DÉPÔT DE GERBE DU 27 AOÛT 2023

Comme tous les ans au cours de la fête du village, la municipalité a invité les jeunes de 18 ans à venir déposer une gerbe au monument aux morts.

Cette année 3 jeunes ont répondu présents : Yann-Eric COLLIN, Léna FLEURY et Amélie FOULHOX.

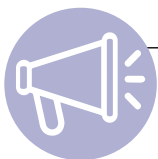


ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS 2023

Nous avons convié 12 familles de nouveaux arrivants, **le samedi 16 décembre** à la salle des fêtes. 5 familles ont répondu présentes et ont apprécié de rencontrer les différents

acteurs de la commune tant au niveau municipal qu'associatif.

La rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié.



ANIMATIONS

REPAS DES ANCIENS (+70 ANS)

Nous avons renoué avec la tradition du repas offert à nos anciens de plus de 70 ans et avons eu le plaisir d'accueillir Madame VALENTIN accompagnée de sa fille pour le café.

Le repas a été confectionné par "Le beurre de Thym" et animé par le groupe DETROIT MUSETTE de St-SAUVEUR-LA-SAGNE.

Tout le monde était très heureux de se retrouver.

Au cours du repas chacun pouvait se replonger dans le passé grâce à un diaporama des photos prises au fil du temps par la famille VALENTIN.

Si vous souhaitez voir ou acheter certaines de ces photos, merci de vous adresser à Jean-Louis VALENTIN au 04 66 32 01 75 (PHOTO VALENTIN à Marvejols) ou contacter la mairie par mail afin de vous envoyer un lien de téléchargement.

Les absents de plus de 75 ans ont reçu un colis composé de vin, pain d'épices, pâté, chocolats et thé ainsi que les anciens habitants de St-Ferréol actuellement en maison de retraite.



Les trois derniers Maires



Mme Valentin, ancien maire
et Daniel Forestier maire actuel



Repas du 19 novembre 2023



2024, SORTONS LES DÉCHETS ALIMENTAIRES DE NOS POUBELLES !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets alimentaires est obligatoire. Il n'est donc plus possible de les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères (bac vert).

La Communauté de communes Ambert Livradois-Forez propose plusieurs solutions :

- Le compostage à la maison

Vous disposez d'un extérieur : adoptez gratuitement un composteur en participant à une formation (inscription sur le site ambertlivradoisforez.fr - page « compostage », ou au 04 73 82 76 91).

En une heure, vous obtiendrez toutes les clés pour composter sans nuisance et obtenir un bon compost.



- Le compostage partagé

La commune dispose d'un composteur partagé au Bourg (accès garage communal). Les habitants du bourg peuvent venir récupérer un seau en mairie. Pour les autres usagers merci de s'adresser directement au service déchets rue Anna Rodier.

Vous pourrez ensuite récupérer le compost produit, il sera mis à disposition de tous les usagers.

D'autres solutions existent comme le compostage en tas, le compostage de surface ou l'utilisation de déchets pour nourrir vos animaux. Quelle que soit la solution choisie, l'important est de ne plus transporter ces déchets biodégradables, composés principalement d'eau, jusqu'à Clermont-Ferrand pour les incinérer !



RAPPELS SUR LE TRI DES DÉCHETS

L'année dernière, la Communauté de communes a équipé l'ensemble des villages de bacs jaunes. Cette réorganisation de la collecte des déchets porte ses fruits puisque le poids des ordures ménagères diminue et que la quantité d'emballages triés augmente.

Nous vous remercions toutes et tous pour votre geste de tri qui permet de maîtriser le coût de gestion de nos déchets et de réduire leur impact environnemental.

Néanmoins, quelques erreurs subsistent dans les bacs jaunes.

Voici donc un rappel de deux consignes souvent méconnues.

- Aucun sac noir contenant des emballages ne doit être déposé dans le bac jaune.

En effet, ces sacs noirs opaques sont refusés en centre de tri. Vous pouvez soit utiliser les sacs jaunes transparents (disponibles en mairie, en déchetterie), soit jeter vos emballages en vrac.

- Essuie-tout, mouchoirs, ... : direction les ordures ménagères ou le composteur !

Ils sont souvent jetés dans le bac jaune car considérés comme des « papiers ». Mais ils ne se recyclent pas.

Le meilleur recyclage se fera en petites quantités dans votre composteur. Sinon, jetez-les aux ordures ménagères.

LA consigne à retenir :
est-ce un emballage ? Si oui, le déchet doit être mis dans le bac jaune !

LA maxime à retenir :
le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

HORAIRES DECHETTERIE D'AMBERT

- du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Vous avez des questions sur le compostage, le tri, la gestion des déchets sur le territoire ? Contactez le service déchets de la Communauté de communes au 04 73 82 76 91.



9 décembre 2023 :
inauguration du site du Bourg



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



L'ADIL du Puy-de-Dôme (Agence Départementale d'Information sur le Logement), située Maison de l'Habitat 129 rue de la République 63100 Clermont-Ferrand, vous propose de les contacter pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat en appelant le 04 73 42 30 75 ou en allant sur leur site www.adil63.org

- **MSAP** : Nous vous informons que la Communauté de communes a ouvert début juin à Ambert un **service d'accompagnement à la démarche administrative en ligne**. Cette entité est adossée au CIAS de la CC ALF qui a intégré les locaux du numéro 1, Place du Livradois à Ambert (anciennement agence CPAM).

Inta KLUSA, accueille les usagers au 1, Place du Livradois selon les horaires suivants : Lundi et mercredi : 9h-12h et 13h30-16h30, Jeudi : 9h-12h. Contact : 06 40 68 87 32

msap.ambert@ambertlivradoisforez.fr

- **Le service Parcours logement du CIAS Ambert Livradois Forez :**

Au sein du CIAS, le service parcours logement a pour but de proposer un accompagnement social aux personnes accueillies dans les logements d'urgence et temporaires de la structure. Il propose également, sur l'ensemble du territoire Ambert Livradois Forez, une aide au maintien ou à l'accès au logement pour les personnes en situations dites complexes. Il est aussi amené à travailler avec les partenaires locaux, sur des offres de logements adaptées aux publics les plus précaires.

La référente parcours logement rencontre les personnes en difficulté afin de proposer des pistes d'actions ou faire le lien avec d'autres acteurs du territoire pour améliorer leur parcours dans le logement.

Vous pouvez joindre la référente parcours logement :

M^{me} LEONET-ALANOT au 06 79 94 68 10
nadege.leonet@ambertlivradoisforez.fr ou venir la rencontrer au CIAS Ambert Livradois Forez 1, place du Livradois 63600 AMBERT. Permanence le mardi et mercredi matin de 9h à 12h. La référente peut aussi se déplacer pour vous rencontrer.



L'entretien du jardin pour un particulier, génère en moyenne 160 kg de déchets végétaux par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 15% des personnes ayant accès à un jardin les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes par an, bien que cette pratique soit interdite depuis de nombreuses années.

Des solutions alternatives individuelles ou collectives, respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement, simples à mettre en œuvre, existent pourtant, tels que le compostage, le paillage ou encore l'apport en déchèterie.

Afin de vous sensibiliser au mieux aux dangers et à l'interdiction de cette pratique, le VALTOM a réalisé différents supports que vous trouverez sur Non au brûlage des déchets végétaux !

Valtom (valtom63.fr)



COMITÉ DES FÊTES

- **Le 18 février** la « fête du fougat » a réuni au terrain de pétanque, de nombreux habitants de la commune pour déguster vin chaud et bugnes comme le veut la tradition. Une soirée chaleureuse réussie.
 - **Le samedi 1^{er} avril** en soirée, les fidèles joueurs de loto sont venus tenter leur chance pour remporter les nombreux lots mis en jeu, dans une ambiance conviviale.
 - **Le 12 mai 2023** : Assemblée générale :
élection du nouveau bureau
Présidente : Léa COUDERT
Vice-présidente : Bridget EMMITT
Trésorier : Théo BERMOND
Secrétaire : Joëlle DUCOING
 - **Le samedi 17 juin**, l'apéro concert animé par les musiciens amateurs de la commune et alentours a connu un vif succès, réunissant toutes les générations. À renouveler, avis aux amateurs pour 2024.
 - **La fête a débuté le samedi soir 26 août**, le jambon à la broche, servi à une centaine de personnes, a été très apprécié. Malgré la pluie, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont attiré une foule nombreuse, la soirée s'est poursuivie par un bal. Monsieur Tambourine a animé le repas et la soirée.
 - **Le dimanche matin** le mauvais temps s'est invité au vide grenier. Malgré le froid, les exposants et acheteurs étaient présents. L'association des mobylettes de La Chapelle Agnon, a animé le bourg pendant l'apéritif, offert par la municipalité. L'après-midi les jeux ont divertis petits et grands dans une très bonne ambiance festive.
 - **Samedi 11 novembre**, de nombreux visiteurs se sont déplacés pour faire de bonnes affaires à la bourse aux jouets. Toutes les tables étaient réservées, et bien achalandées.
- Pour maintenir une dynamique au sein de notre association le comité des fêtes a besoin de nouveaux adhérents. Il est à souhaiter que les habitants de St-Ferréol se sentent concernés par l'animation de notre petit village.
- Vous pouvez nous joindre**
au 06 67 91 28 85 (Léa Coudert, présidente)
ou sur le site saintfe-enfete@protonmail.com

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 20 janvier 2024 et s'est terminée avec le partage de la galette.

Le bureau a été reconduit à l'identique.

PROCHAINES ANIMATIONS EN 2024

- ✓ **Samedi 17 février** : Fougat au terrain de pétanque à 20h
- ✓ **Samedi 6 avril** : Loto à 20h à la salle des fêtes
- ✓ **Samedi 15 juin** : Apéro concert à la salle des fêtes ou en plein air (suivant la météo)
- ✓ **24 et 25 août**
fête patronale : Repas animé (samedi soir), retraite aux flambeaux, feu d'artifice, vide grenier, jeux...
- ✓ **15 septembre** : Le matin randonnées pédestres et VTT avec ravitaillements.
- ✓ **Lundi 11 novembre** : Bourse aux jouets à la salle des fêtes
- ✓ **Samedi 14 décembre** : Après-midi récréatif pour les enfants de la commune jusqu'à 12 ans



ASSOCIATIONS



Bourse aux jouets



Après-midi récréatif



ASSOCIATIONS



BALADE DES HAUTES TERRES

Balade des hautes terres du 19 avril 2023 :
41 participants sur 9,5 kilomètres sous la
conduite de Joëlle et Guy.



Prochaine balade
le mercredi 17 avril 2024 à 14h :
rendez-vous devant l'église



**Fers
du Livradois**

Groupe Clautre

www.fers-du-livradois.fr

Coupe à la demande - Réalisation de devis
Vente de fers neufs aux particuliers et professionnels

**ARLANC
AMBULANCE**

57, Route Nationale
63220 ARLANC

04 73 95 01 13

**AMBERT
AMBULANCES**

546, Route de Clermont
63600 AMBERT

04 73 82 34 41

**CUNLHAT
AMBULANCE**

3, Place Lamothe
63590 CUNLHAT

04 73 72 23 01

**LOCATION
VÉHICULE
9 PLACES**



**A VOTRE SERVICE
7J/7 24H/24**

10 V.S.L. - 5 AMBULANCES - 13 TAXIS

ARLANC - AMBERT - CUNLHAT - ST-AMANT-ROCHE-SAVINE - VERTOLAYE
JOB - GRANDRIF - ST-FERREOL-DES-COTES - LE MONESTIER

SAS DELAYRE



ASSOCIATIONS

CLUB LES BRUYÈRES

Le club s'est réuni les mardis après-midi durant l'année 2023.

Au mois de mars, nous avons pris un repas raffiné au restaurant « Les Copains » à Ambert qui a été bien apprécié.

Notre « coin cuisine » étant vétuste, nous avons exécuté diverses réparations et modifications : pose d'un nouveau four, d'une plaque de cuisson agrémentée d'un plan de travail et d'étagères fonctionnelles.

Le 12 décembre nous avons fêté « Noël » en prenant un repas au local, bien animé par un Karaoké où nous avons pu chanter. Ce fut un moment bien sympathique.

Nous remercions les personnes qui se chargent de la bonne tenue de nos locaux.

Le Club présente ses vœux pour cette nouvelle année à toute notre commune et invite toute personne intéressée à les rejoindre à la salle du club afin de jouer aux cartes ou à toutes autres activités. Vous serez les bienvenus.

Jean-Louis JACQUES

À l'issue de l'assemblée générale du **mardi 13 février 2024**, un nouveau bureau a été élu.

Président : Jean-Louis JACQUES,
Vice-Présidente : Nicole POUTIGNAT,
Trésorière : Evelyne FONLUPT,
Trésorier-Adjoint : Jean-François REYROLLE,
Secrétaire : Cathy ROCHER,
Secrétaire Adjointe : Jacqueline SOLEILLANT

L'activité « cartes » du mardi après-midi est maintenue et une nouvelle activité « marche » est créée. Le club compte une dizaine de nouveaux adhérents.

TENNIS DE TABLE

Une nouvelle année commence au TTAL et c'est avec plaisir que nous accueillons 4 nouvelles adhérentes qui ont fait le choix de nous rejoindre afin de pratiquer le ping-pong à des horaires plus souples et sans les contraintes de la compétition.

Si toutefois, vous souhaitez faire un essai, quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez toujours bien reçus.

En ce début d'année, je viens au nom de tous les adhérents, vous souhaiter mes meilleurs vœux pour 2024.

Thierry REINHART - 06 59 07 33 58

ETS MAILLET

CLAAS

1540, route du Puy
63600 St FERRÉOL DES CÔTES
Tél. 04 73 82 06 39

Le Monteil
43500 CRAPONNE SUR ARZON
Tél. 04 71 03 31 94

Z.A Le Fromental
43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 65 54 57

KUHN **JOURDAIN** **LUCAS** **rousseau** **DESVOYS** **PONGE** **leboulch** **LEMKEN** **Agri-master** **AGRINAT** **ETHALER**

ASSOCIATIONS

PÉTANQUE

LA PÉTANQUE N'OUBLIE PAS SON DOYEN

Vendredi 14 avril, le club de pétanque de St-Ferréol-des-Côtes a interrompu son entraînement pour célébrer l'anniversaire du doyen de ses membres : Edmond Bayle dit « Belou ».

Une trentaine de licenciés n'a pas manqué l'occasion de saluer la longévité de son aîné qui à 95 ans, encore bon pied, bon œil, vient encore une fois par semaine, partager de bons moments autour d'une partie de pétanque.

C'est aussi avec beaucoup d'émotion qu'il a remercié toutes les personnes présentes pour ce sympathique moment de convivialité au cours duquel, le président, Pierre Pernet lui a remis des cadeaux : 2 romans policiers dont il est très friand et une bonne bouteille pour fêter cet événement.

C'est enfin sur l'air de « Joyeux Anniversaire ! » que tous ont trinqué à la santé de notre doyen très ému et lui ont donné rendez-vous pour les 100 ans.



Assemblée Générale du 10 décembre 2023

Suite aux démissions du trésorier Sylvain PHILIPPON et de son adjoint Guy RIVOLLIER, un nouveau bureau a été élu :

Président :	Pierre PERNET
Vices-présidents :	Françoise REMUZON et Robert BOST DE CHIER
Trésorier :	Bruno MARLAUD
Trésorier-adjoint :	Dominique TOURNEBIZE
Secrétaire :	Alain BARREAU
Secrétaire-adjoint :	Michel TOURNEBIZE



CONCOURS ET MANIFESTATIONS ORGANISÉS PAR LE CLUB DE PÉTANQUE EN 2024

- ✓ **Vendredi 10 mai** : concours Doublettes
- ✓ **Dimanche 12 mai** : Qualifications Doublettes Masculins et Tête à Tête Féminins
- ✓ **Samedi 10 août** : 12h de Pétanque en Doublettes sur invitation.
- ✓ **Samedi 24 août** : Fête de St-Ferréol et concours Doublettes
- ✓ **Mercredi 28 août** : concours Doublettes
- ✓ **Samedi 20 juillet** : Journée inter-sociétaires
- ✓ **Samedi 14 septembre** : journée des sponsors



Ets FOUGERES

15 ZA Pont d'Aubignat
63600 ST-FÉRREOL-DES-CÔTES
Tél. **04 73 82 03 49**



LA COMMUNE

IL Y A TRENTE ANS...

Alors que l'année 2023 s'est à nouveau achevée sous des cieux cléments, je vous propose de revenir sur les événements marquants de l'année 1993, année plutôt calme pour notre village...

• Au niveau International :

Prix Nobel de la Paix attribué à Nelson Mandela entre autres

1^{ère} journée mondiale de l'eau

Entrée en vigueur du Grand Marché Unique Européen et du traité de Maastricht sur l'Union Européenne

Suspension des essais nucléaires britanniques, soviétiques et américains

L'Olympique de Marseille sacré Champion d'Europe de football

Décès du roi Baudoin de Belgique

• Au niveau National :

Sortie du film « Les Visiteurs » de Jean-Marie Poiré

Suicide de Pierre Bérégovoy, ancien premier ministre

Inauguration de la ligne TGV Paris-Lille

Commercialisation de la Peugeot 306 et la Citroën Xantia

Aimé Jacquet est nommé à la tête de l'Equipe de France de Football

Vote de la loi de Finances par le Gouvernement : la dette publique dépasse 50% du PIB (contre 28% en 1985), le déficit budgétaire représente 360 Milliards de Francs contre 165 prévus initialement ; le déficit de la Sécurité Sociale atteint 100 Milliards de francs et le chômage, 11.1% de la population active, soit 3 millions de chômeurs.

• Au niveau Communal :

35 enfants fréquentent les écoles communales d'Ambert

L'atelier relais TCPL est opérationnel

Travaux de réhabilitation réalisés dans l'ancienne salle de réunion, ancienne bibliothèque au rez de chaussée de la mairie (double cloison en lames de bois, pierres de la cheminée « rejointées »...)

Après de longues tractations téléphoniques et épistolaires, le legs financier de Mme Leduc a enfin pu être versé à la commune de St-Ferréol, soit la somme de 88 177 €, somme obligatoirement inscrite en investissements.

Voici quelques-uns des faits les plus marquants relevés dans le St Fé Info de l'époque ; ils sont peu nombreux, c'est pourquoi je vous propose ce petit historique du Couvent (grande bâtisse détruite par un incendie en 1989, située à la sortie du bourg à côté du terrain de boules), historique déniché dans le journal communal de Juin 1993 :

Gabriel Chartoire, doyen des conseillers municipaux de 1993, a fait une enquête auprès de différents habitants dont Henriette Bouche, René Féraudet, Raymonde Pinet, et Germaine Pomérol et voici ce qu'il nous écrit :

« Le couvent, pour moi, n'a jamais été un couvent mais une école libre dirigée par les sœurs de la congrégation Notre-Dame de Chamalières.

Nous allons donc au village de la Ribeyre où vivait un nommé Alligier ; comme pour beaucoup de maisons en ce temps, on donnait un surnom : là c'était « chez l'évêque ». Monsieur Alligier, d'après ce que ma mère me racontait, avait 2 filles. La première, mariée, est morte en couches comme beaucoup de femmes en ce temps-là. La deuxième, celle qui nous intéresse, devait également se marier : vu le sort de sa sœur, elle a changé d'idée et s'est faite sœur. Elle était certainement douée car elle est devenue Mère Supérieure de la congrégation des sœurs de Notre-Dame de Chamalières, sous le nom de Mère Marie du Sauveur.

Donc, M. Alligier qui était cultivateur à la Ribeyre et exerçait le métier de marchand de cochons, n'ayant sans doute plus de descendant pour perpétuer la cellule familiale, aurait donné ou vendu sa propriété à son voisin, un nommé Jean Bonnefoy, plus connu sous le nom de « l'abbé », à charge pour celui-ci et avec d'autres ressources, je suppose, de construire le couvent. C'est ainsi que cela est resté dans la mémoire collective à St-Ferréol.

Ce nommé Jean Bonnefoy, dit « l'abbé », assez célèbre à St-Ferréol est décédé en 1913. C'était un homme qui savait tout faire, charron, maçon, tailleur de pierres et cultivateur. Il allait, paraît-il voir travailler les diverses équipes lors de la construction de la ligne de chemin de fer, afin de parfaire ses connaissances et de les appliquer dans son travail. À St-Ferréol, on lui doit la sacristie (1869) et le pont de Charbaud (1883). Mais revenons à notre couvent : il a été construit entre 1865 et 1879 ainsi qu'en témoigne une croix située au centre du cimetière et dédiée à l'abbé Gladière mort en 1879, après 14 ans de ministère à St-Ferréol pendant lequel a été édifié le couvent.

M. Alligier a fini sa vie au couvent : il avait une pièce à côté de l'entrée et bêchait le jardin.

J'ajouterai que les pierres d'angle, si bien taillées, viennent du haut de la commune au lieu-dit « Les Favatelles » et les autres ont bien été extraites quelque part à St-Ferréol. Mon voisin, Paul Rocher, me disait que sa mère a été louée (toute jeune) à « l'évêque ». Elle aidait à guider les vaches pour le transport des pierres, et je ne sais pas si, aujourd'hui, on se figure la somme de travail qu'il a fallu pour faire ce bâtiment qui avait un certain cachet. »

Gabriel CHARTOIRE



DÉCOUVERTE DE NOTRE COMMUNE

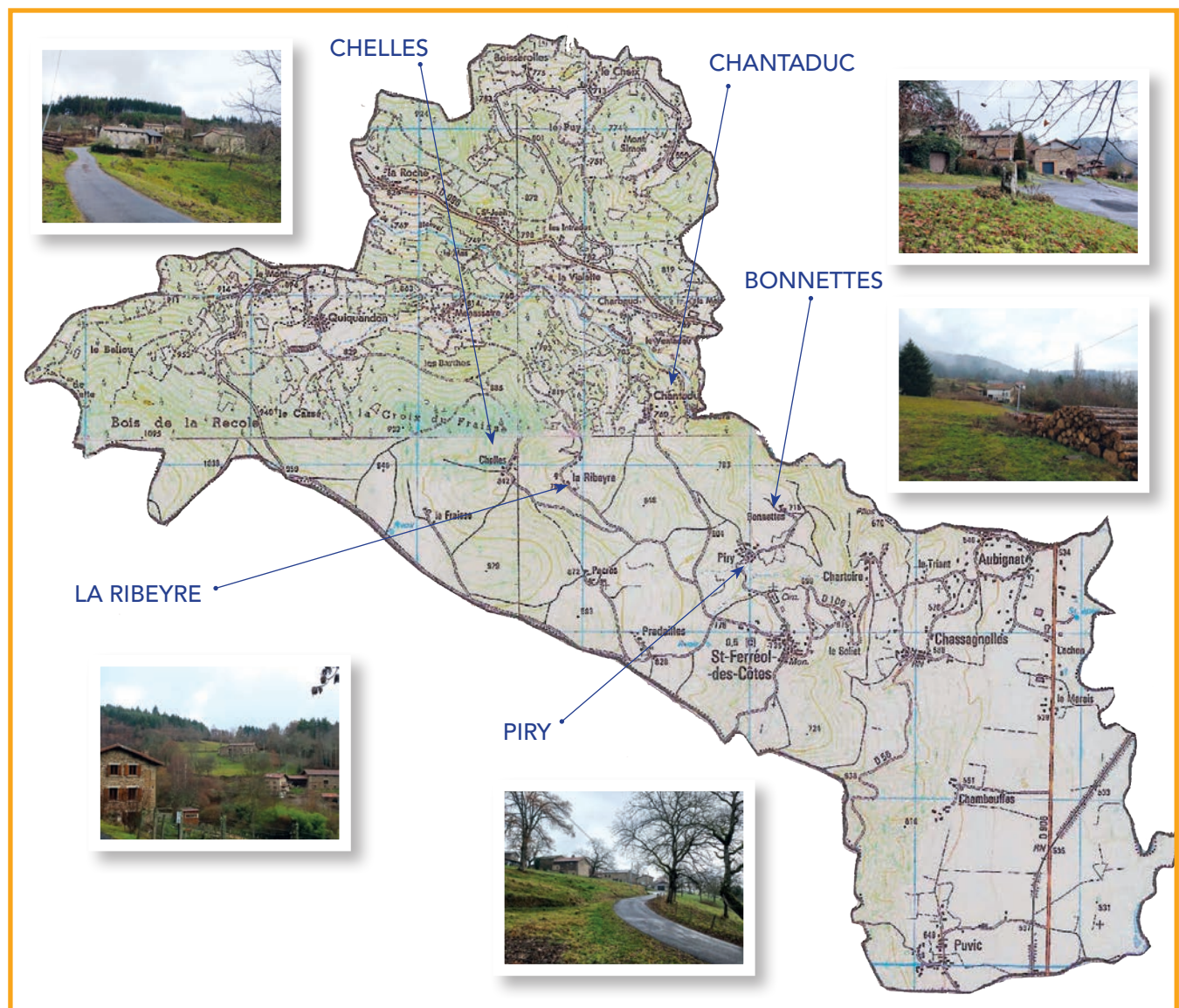
Continuons la découverte des villages ou hameaux du haut de la commune et pour cela, reprenons la route en direction du bourg, au départ de Pradailles, dernier hameau de notre périple de l'an passé. Arrivés au croisement de la Croix Blanche, prenons la route de gauche (au lieu de rentrer dans le bourg) et continuons jusqu'au premier croisement. Vous pouvez choisir d'aller :

- sur votre gauche et vous arriverez soit à Chelles (alt 841 m, 7 familles) , soit à la Ribeyre (alt 801 m, 6 familles)
- sur votre droite et vous arriverez à Chantaduc (alt 760 m, 9 familles)

Chantaduc étant le dernier hameau desservi

par la route de ce côté-là, il vous faudra obligatoirement reprendre la route en sens inverse pour revenir vers le bourg et atteindre la croix de mission située au centre du village. Pour découvrir les derniers hameaux de ce volet, n'hésitez pas à prendre la direction du cimetière à gauche de la croix et à continuer tout droit pour arriver au village où « les filles sont si jolies », autrement dit Piry (alt 750m, 7 familles).

En poursuivant la route de Piry, suivez la route de Bonnettes qui vous mènera à ces quelques maisons portant le nom de Bonnettes où vit 1 famille à une altitude de 730 m.





HISTOIRE DU BOURG

L'ÉCOLE À SAINT-FERRÉOL AVANT 1882.



Les plus âgés reconnaîtront cette vue du bourg prise à l'époque où la route montant d'Aubignat et la place ne bénéficiaient pas encore d'un revêtement moderne. Attardons-nous un instant sur les personnages, certains parviendront à mettre des noms aux bambins étonnés et à la maman qui pousse péniblement une poussette. Quel âge ont-ils aujourd'hui ces témoins d'une autre époque... ?

Sur cette vue du village deux bâtiments retiennent aussi notre attention. A gauche tout le monde reconnaît une maison bien familière, encore dans son état primitif, appelée par certains « chez la Victorine ». Tout au fond à droite apparaît une petite construction, démolie dans les années qui précédèrent ce changement de siècle, les seniors pour ne pas dire les vieux identifieront ce lieu au café de chez Magnet Visseyrias et à des souvenirs.

En réalité ces deux bâtiments gardent une histoire dont voici quelques éléments.



On reconnaît Armand, Gabriel Chartoire, M. et Mme Dumeil (photo PLV 1978)

• **Le café de chez Magnet Visseyrias**

Le plan cadastral de 1836 l'identifie comme la parcelle 112, à laquelle s'ajoute un petit jardin attenant et indexé parcelle 113. Au moment de l'élaboration du plan cadastral ce lot appartient aux « habitants de Saint-Ferréol ». En fouillant les archives et les comptes-rendus des actes de délibération



des Conseils Municipaux de Saint-Ferréol le curieux découvre que la Commune obtient l'autorisation du Ministère de l'Intérieur d'acquérir une maison destinée à servir d'école et de mairie. Aussi au début de l'année 1837 la Commune, représentée par son maire, Pierre Derrode, expert géomètre, achète cet ensemble immobilier (lots 112 et 113) au Sieur Guillaume Bonnefoy, boulanger, habitant la ville d'Ambert. Ce bâtiment jouera le rôle d'école et de mairie jusqu'en 1869, date à laquelle celle que nous fréquentons actuellement fut construite.

Dans une très belle note Gabriel Chartoire évoquait ses souvenirs concernant ce que les plus jeunes nomment le couvent ou la colonie (Voir article précédent). À l'origine il s'agit d'une école de filles privée construite entre 1865 et 1879. Avant cette date une école de filles existait au village mais où ? Rappelons que la Commune de Saint-Ferréol n'avait pas les moyens d'entretenir une école de filles. Ainsi le Conseil Municipal du 8 octobre 1876 stipule que « *l'ancienne maison des garçons sera laissée à Melle Marcepoil (institutrice libre, probablement religieuse) pour son logement et celui de sa compagne (la « sous maîtresse ») et que la classe sera faite dans une grande pièce de la maison Barthelay qui paraît convenable pour cette destination* ».

• **Chez la Victorine, la maison Barthelay**

Ce nom provient très vraisemblablement de la dernière occupante de cette maison, Victorine Alligier épouse de Jean-Pierre Barthelay. Victorine naît le 1^{er} janvier 1873 à Chartoire, fille de Joseph Alligier et de Marie Alligier épouse Alligier. Elle se marie à Saint-Ferréol le 13 janvier 1906.

Le père de Jean-Pierre Barthelay, Jean-Baptiste, naît le 8 juin 1838 et décède le 24 janvier 1900. En 1876 Jean-Baptiste, âgé de 38 ans, cultivateur au Bourg, occupe aussi une fonction de conseiller municipal. Il est le père de quatre enfants de 2, 8, 10 et 12 ans dont une fille.

La maison Barthelay dont parle l'extrait du Conseil Municipal s'identifie selon toute

probabilité avec celle de Jean-Baptiste qui accueille donc les enfants de l'école libre de filles. En effet au sein du Bourg il n'existe qu'une seule famille Barthelay depuis plusieurs générations. Par ailleurs l'école se trouve nécessairement au chef-lieu, agglomération la plus peuplée avec Aubignat et à proximité du lieu de résidence des enseignantes. Cette grande pièce évoquée dans le compte rendu reste difficile à préciser d'autant plus que le plan cadastral paraît manquer de rigueur dans cette zone sans que de nos jours, apparaissent sur les murs des bâtiments existants des traces de repentir.

N'oublions pas que la commune « *de Saint-Ferréol, vu son défaut absolu de ressources a été dispensée d'entretenir une école communale publique de filles mais que pour satisfaire au vœu de la loi elle avait dû s'obliger à pourvoir à l'aménagement gratuit des indigentes dans l'école libre* ». En 1873 cette école comptait néanmoins « sept indigentes ». Combien de filles scolarisées dénombrerait-elle au total ? La question reste sans réponse. Une estimation de l'ordre de 18 à 20 enfants, filles et garçons confondus, âgés de 5 à 13 ans paraît raisonnable. À cette population peuvent s'ajouter ou inclure les enfants des villages les plus proches comme Piry, Pradailles voire Bonnette. Au-delà, l'école n'étant pas obligatoire probablement peu de garçons et encore moins de filles se déplaçaient compte tenu de la distance et de leurs rôles dans l'économie de la ferme. Ainsi les enfants du Fraisse, du Mont, de Ménassaire... avaient-ils « mieux à faire » que d'aller à l'école !

L'instruction obligatoire et laïque, pour les garçons et les filles ne deviendra obligatoire qu'avec la loi Jules Ferry du 28 mars 1882.

Il ne semble pas que Melle Marcepoil ait exercé à Saint-Ferréol. La plus présente sera Melle Françoise Golfier. Ce personnel enseignant changera très souvent.

La photo de St-Ferréol a été gentiment donnée par Pascale TRZCINSKI et Isabelle LANAURE.



RUBRIQUE JEUX

MOTS CROISÉS de MARIE-CLAUDE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement :

- 1 - Chef de tribu biblique.
- 2 - Fruit ou ville ou couleur / Personal computer.
- 3 - Réduction du temps de travail / Tempérer le propos.
- 4 - Couvre-chef papal / Un petit peu de farine.
- 5 - Champion / Winnie.
- 6 - Initiales de l'ancien directeur de l'OM / Anagramme d'amibe / Lac pyrénéen.
- 7 - Femelle du roi des animaux / Dieu égyptien.
- 8 - Pour un sport à cheval.
- 9 - Saison des glaces / Arbre résineux.
- 10 - Service à distance.

Verticalement :

- A - Combiné dans la poche.
- B - Patinage en musique.
- C - Épouse de tonton / Alternative.
- D - Route nationale / Marie-Antoinette.
- E - Produit par le feu / Pour saisir le panier.
- F - H₂O en mélange / Qu'il oublie de mettre.
- G - Au cœur du cube / Réseau express régional.
- H - Il travaille avec moi.
- I - Génitif ou ablatif / Avant rateur ou rine.
- J - Au pied du cow-boy / Au bout du stylo du baron.
- K - Jupon d'antan.



SUDOKU

MOYEN

	4			5	6		2	
9		6						1
	2		7					
5	1							6
		3	9		2	5		
2							1	7
					8		7	
1						3		8
	3		5	7			6	

DIFFICILE

		3	1			7		
					4			5
1			7		6		8	
2		8			3			
5	7						1	4
			5			8		2
	3		4		2			9
4			8					
		1			9	4		



Aurélien JOUBERT
 Agent général ABEILLE Assurances et ABEILLE VIE
 Point Conseil AFER (N°Orias 13004665)
 Tél. 04 73 82 08 74
 42 Av. FOCH - BP24 - 63600 AMBERT
 Agence ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
 et le samedi de 8h30 à 12h



Assurances & Protection
Épargne & retraite



MDA Electroménager
 AUBIGNAT
 63600 ST-FERREOL-DES-COTES
 Tél. **04 73 82 04 54**

RÉNOV' ACTIONS63 : UN SERVICE POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE !

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ?

N'hésitez pas à contacter votre conseiller Rénov'actions63 !

Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Financé par la Région, le Département et les intercommunalités, il est déployé sur l'ensemble des communes d'Ambert Livradois-Forez.

« Un service neutre et gratuit qui s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus ».

Vers un projet global d'éco-rénovation

Un des enjeux du service public est d'amener les propriétaires vers une rénovation performante de leur logement comprenant, selon les cas, des travaux d'isolation, des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment.

Votre conseiller Rénov'actions63 vous propose également un accompagnement « à la carte », en vous guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser. Il est présent à vos côtés tout au long de votre projet de rénovation globale.

Votre interlocuteur pour Ambert Livradois Forez :

Xavier OLAGNIER

Contact : 04 73 42 30 72

Site internet : <https://www.renovactions63.fr/>

PERMANENCES

GUICHET COMMERCE ET HABITAT

3, rue de Goye - 63600 AMBERT

Tous les jeudis / 9h à 12h30

MAISON DES SERVICES

Rue du Lavoir - 63880 OLLIERGUES

1^{er} vendredi du mois / 9h à 12h

ESPACE FRANCE SERVICES

8, grande Rue - 63590 CUNLHAT

2^{ème} mardi du mois / 9h à 12h

ESPACE FRANCE SERVICES

Place de l'Église - 63840 VIVEROLS

3^{ème} mardi du mois / 9h à 12h